

Stone-Ex

Détartrant

Détartrant acide liquide pour les tuyaux souples de chauffage, les chaudières et les tuyaux des appareils de nettoyage à haute pression, les chauffe-eau et d'autres appareils industriels susceptibles d'être atteints de dépôts de calcaire. Alto Stone-Ex enlève les dépôts de calcaire déjà formés tandis que le matériel des pièces traitées est protégé par des inhibiteurs de corrosion. En général, un appareil de nettoyage à haute pression doit être détartré une ou deux fois par an. Alto Stone-Ex convient également pour le détartrage d'autres applications.

Applications:

- **pour la bonne conservation de la valeur et produit d'entretien:** appareils de nettoyage à haute pression, chauffe-eau, tuyauterie, chaudières, etc...
- **le nettoyage industriel:** le détartrage de diverses surfaces qui résistent aux acides.

Avantages:

- **détartrage très profond**
- **économique** grâce à la limitation des travaux d'entretien et des réparations à effectuer sur les appareils de nettoyage à haute pression.
- **pour une sécurité et une protection optimale** ♻️ pour l'environnement grâce à la biodégradabilité des éléments constitutifs, emballage en PE; ♻️ homologué pour l'usage dans le secteur alimentaire en vertu de la décision d'admission.

Usage: En général, l'utilisateur est tenu de respecter les instructions concernant le détartrage du fabricant de l'appareil! De plus, il est nécessaire d'effectuer un test pour vérifier si le matériel résiste au produit.
En général, Alto Stone-Ex est aspiré dans la machine sous sa forme pure (le plus souvent dans le réservoir d'eau). Selon l'épaisseur du dépôt de calcaire, il faut laisser agir le produit durant 5 à 15 minutes. Ensuite, il faudra rincer la machine pour qu'il ne reste plus aucun résidu de Alto Stone-Ex dans la machine. Il est recommandé d'introduire un produit alcalin dans la machine après le rinçage de sorte qu'une neutralisation entière soit atteinte. En cas d'évacuation dans l'égout, l'utilisateur devra se conformer aux prescriptions communales (valeur pH en cas d'évacuation entre 6,5 et 9,5). Si les valeurs sont inférieures, la valeur pH doit être corrigée en ajoutant de la lessive de soude caustique. Pour d'autres remarques (p.ex. travail en sécurité) veuillez vous référer aux feuilles d'informations sur la sécurité.

Valeur pH: Plus ou moins 2,7 (en cas de solution de 1% dans de l'eau de ville ayant une dureté de 20° DH)

Commandes: 10 l - art.n° 81191, 25 l - art.n° 81236

Remarques: Composition: >30% acide formique, 1-5% acide phosphorique; inhibiteurs de corrosion.

ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Str. 2-8
89287 Bellenberg

N° de tél. +49(0)180/ 5 37 37 37
N° de fax +49(0)180/ 5 37 37 38
email: info@wap-online.de
<http://www.wap-online.de>

Fiche de données de sécurité

selon 91/155/CEE

Date d'impression : 22.07.2003

revue le : 22.07.2003

1 Identification de la substance/préparation et de la société/entreprise

- **Identification de la substance ou de la préparation**
- **Nom du produit** ALTO Stone-Ex
- **Producteur/fournisseur :**
ALTO Deutschland GmbH
Guido-Oberdorfer-Straße 2-8 Telefon: 07306/72-0
D - 89287 Bellenberg Telefax: 07306/72-316
- **Service chargé des renseignements :**
Centre Anti-Poisons Hôpitaux Universitaires de Strasbourg
BP 426 Tel:0033/3 88 37 37 37
67091 Strasbourg Fax:0033/3 88 11 54 75
- **Renseignements en cas d'urgence :**
En cas d'urgence appeler le centre antipoison le plus proche

2 Composition/informations sur les composants

- **Caractérisation chimique**
 - **Description :**
Mélange effectué à partir des matériaux mentionnés ci - après et avec des additifs non dangereux.
- Composants contribuant aux dangers:
- | | |
|-----------------------------|--------|
| 64-18-6 acide formique | 30 % |
| C; R 35 | |
| EINECS: 200-579-1 | |
| acide phosphorique | 5-15 % |
| C; R 34 | |
| 110-65-6 but-2-yne-1,4-diol | 1-5 % |
| T; R 21-23/25-34-48/22 | |
| EINECS: 203-788-6 | |
- **Indications complémentaires :**
Le libellé des phrases de risque mentionnées est à apprendre dans le chapitre 16

3 Identification des dangers

- **Principaux dangers:** C Corrosif
- **Indications particulières sur le danger pour l'homme et l'environnement:**
Le produit est à étiqueter, conformément au procédé de calcul de la "Directive commune de classification pour les préparations de la CE" dans la dernière version valable.
R 34 Provoque des brûlures.
- **Système de classification :**
La classification correspond aux listes CEE actuelles, mais est complétée par des indications tirées de publications spécialisées et des indications fournies par l'entreprise.

4 Premiers secours

- **Indications générales :**
Eloigner immédiatement les vêtements contaminés par le produit.
- **après inhalation :**
En cas d'inconscience, coucher et transporter la personne en position latérale stable.
- **après contact avec la peau :**
Laver immédiatement à l'eau et au savon et bien rincer.
- **après contact avec les yeux :**

Lavage avec de l'eau en écartant les paupières plusieurs minutes et consulter un médecin.

- **après ingestion :**

Faire boire de l'eau en abondance et donner de l'air frais. Consulter immédiatement un médecin.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

- **Moyens d'extinction:**

CO₂, poudre d'extinction ou jet d'eau. Eteindre les incendies importants avec un jet d'eau ou une mousse résistante à l'alcool.

- **Équipement spécial de sécurité :**

Aucune mesure particulière n'est requise.

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle:

- **Les précautions individuelles:**

Porter un équipement de sécurité. Eloigner les personnes non protégées.

- **Mesures pour la protection de l'environnement :**

Diluer avec beaucoup d'eau.

- **Méthodes de nettoyage/récupération :**

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Utiliser un neutralisant.

Evacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

7 Manipulation et stockage

- **Manipulation :**

- **Précautions à prendre pour la manipulation:**

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Eviter le dégagement d'aérosols.

- **Préventions des incendies et des explosions:**

Aucune mesure particulière n'est requise.

- **Stockage :**

- **Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage :**

Aucune exigence particulière.

- **Indications concernant le stockage commun :** non nécessaire

- **Autres indications sur les conditions de stockage :**

Tenir les emballages hermétiquement fermés.

8 Contrôle de l'exposition/protection individuelle

- **Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail :**

64-18-6 acide formique (30%)

VME: Valeur momentanée: 9 mg/m³, 5 ppm

acide phosphorique (5-15%)

VME: Valeur momentanée: 3 mg/m³;

Valeur à long terme: 1 mg/m³;

- **Équipement de protection individuel :**

- **Mesures générales de protection et d'hygiène :**

Tenir à l'écart de produits alimentaires, de boissons et de nourriture pour animaux.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Se laver les mains avant les pauses et en fin de travail.

Eviter tout contact avec les yeux et avec la peau

- **Protection respiratoire :**

Inutile si l'air ambiant et l'air frais sont suffisants

- **Protection des mains :**

Gants de protection.

Le matériel des gants doit être imperméable et résistant contre le produit / la substance / la préparation.

En raison de tests manquants, une recommandation pour le matériel de gants pour le produit / la préparation / le mélange des produits

chimiques ne peut pas être donnée.

Choix du matériel des gants sous observation des durées de percement, rates de perméabilité et de la dégradation.

- **Matériel de gants.**

Le choix d'un gant approprié n'est non seulement dépendant du matériel, mais aussi d'autres critères de qualité, et différent pour chaque fabricant. Puisque le produit représente une préparation à partir de plusieurs substances, la résistance des matériaux de gants ne peut pas être calculée d'avance et doit être contrôlée avant l'utilisation.

- **Temps de pénétration du matériel de gants.**

La durée de percement exacte est à savoir par le fabricant des gants de protection et à respecter.

- **Protection des yeux :** Lunettes de protection hermétiques.

9 Propriétés physiques et chimiques

- **Indications générales.**

- **Forme :** liquide
- **Couleur :** rouge
- **Odeur :** piquante

	<u>valeur/gamme</u>	<u>unité</u>	<u>méthode</u>
• Modification d'état			
• Point de fusion :	non déterminé		
• Point d'ébullition :	100	° C	
• Point d'éclair :	71	° C	
• Température d'inflammation :	520	° C	
• Auto-inflammation :	Le produit ne s'enflamme pas spontanément.		
• Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif.		
• Limites d'explosion :			
• inférieure :	14,0	Vol %	
• supérieure :	33,0	Vol %	
• Pression de vapeur :	à 20	° C	43 hPa
• Densité :	à 20	° C	1,105 g/cm ³ ;
• Solubilité dans/miscibilité avec l'eau :	entièrement miscible		
• Valeur du pH :	(10 g/l) à 20	° C	2
• Teneur en solvants :			
• solvants organiques			0,0 %

10 Stabilité et réactivité

- **Décomposition thermique / conditions à éviter :**
Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
- **Réactions dangereuses** Aucune réaction dangereuse connue.
- **Produits de décomposition dangereux :**
Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

- **Toxicité aiguë :**
Valeurs LD/LC50 déterminantes pour la classification :
64-18-6 acide formique
Oral: LD50: 1100 mg/kg (rat)
- **Effet primaire d'irritation :**

- **de la peau :**
Effet fortement corrosif sur la peau et les muqueuses.
Action irritante en cas de contact de courte durée avec la peau,
brûlure possible en cas de contact de longue durée
- **des yeux :** Pas d'effet d'irritation.
- **Sensibilisation :** Aucun effet de sensibilisation connu.
- **Indications toxicologiques complémentaires :**
Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la directive générale CEE sur la classification des préparations, le produit présente les dangers suivants :
Corrosif
L'absorption orale du produit a un fort effet corrosif sur la cavité buccale et le pharynx et présente un danger de perforation du tube digestif et de l'estomac.

12 Informations écologiques

- **Indications générales :**
Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre) : peu polluant
Ne pas laisser pénétrer dans la nappe phréatique, les eaux ou la canalisation sous forme non diluée ou en grande quantité.
Ne doit pas pénétrer à l'état non dilué ou non neutralisé dans les eaux usées ou le collecteur.

13 Considérations relatives à l'élimination

- **Produit :**
- **Recommandation :**
Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.
- **Emballages non nettoyés :**
- **Recommandation :** Evacuation conformément aux prescriptions légales.
- **Produit de nettoyage recommandé :**
Eau, éventuellement avec addition de produits de nettoyage.

14 Informations relatives au transport

- **Transport par terre ADR/RID et RTMDR/RTMDF (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) (transfrontalier/domestique) :**
- **Classe ADR/RID-RTMDR/F (ordonnance sur le transport de produits dangereux - route et train) :**
8 (C1) Matières corrosives.
- **Indice Kemler :** 80
- **No ONU** 3264
- **Groupe d'emballage :** II
- **Désignation du produit :**
3264 LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE,
N.S.A. (ACIDE FORMIQUE, BUTYNEEDIOL-1, 4)
- **Transport maritime IMDG (ordonnance sur le transport de produits dangereux) :**
- **Classe IMDG :** 8
- **No ONU :** 3264
- **Label** 8
- **Groupe d'emballage :** II
- **No EMS :** F-A,S-B
- **Polluant marin :** n.a.
Non
- **Désignation technique exacte :**
CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(FORMIC ACID, 1,4-BUTYNEEDIOL)
- **Transport aérien ICAO-TI et IATA-DGR :**
- **Classe ICAO/IATA :** 8

- **No ID ONU :** 3264
- **Label** 8
- **Groupe d'emballage :** II
- **Désignation technique exacte :**
CORROSIVE LIQUID, ACIDIC, INORGANIC, N.O.S.
(FORMIC ACID, 1,4-BUTYNYEDIOL)

15 Informations réglementaires

- **Marquage selon les directives CEE :**
Le produit est classé et identifié suivant les directives de la Communauté européenne / la " GefStoffV " = la Réglementation sur les Produits dangereux
- **Lettre d'identification et caractérisation de danger du produit :**
C Corrosif
- **Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage :** acide formique
- **Phrases R :** 34 Provoque des brûlures.
- **Phrases S :**
20 Ne pas manger et ne pas boire pendant l'utilisation.
23 Ne pas respirer les gaz/fumées/vapeurs/aérosols [terme(s) approprié(s) à indiquer par le fabricant].
26 En cas de contact avec les yeux, laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste.
36/37/39 Porter un vêtement de protection approprié, des gants et un appareil de protection des yeux/du visage.
45 En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette).
60 Éliminer le produit et son récipient comme un déchet dangereux.
- **Prescriptions nationales :**
- **Directives techniques air :**
Classe Part en %
I 30
- **Classe de pollution des eaux :**
Classe de danger pour l'eau 1 (Classification propre) (classe de pollution des eaux 1) : peu polluant

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

- **Phrases R importantes:**
21 Nocif par contact avec la peau.
23/25 Toxique par inhalation et par ingestion.
34 Provoque des brûlures.
35 Provoque de graves brûlures.
48/22 Nocif: risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée par ingestion.
- **Service établissant la fiche technique :**
Service Produits de nettoyage et d'entretien